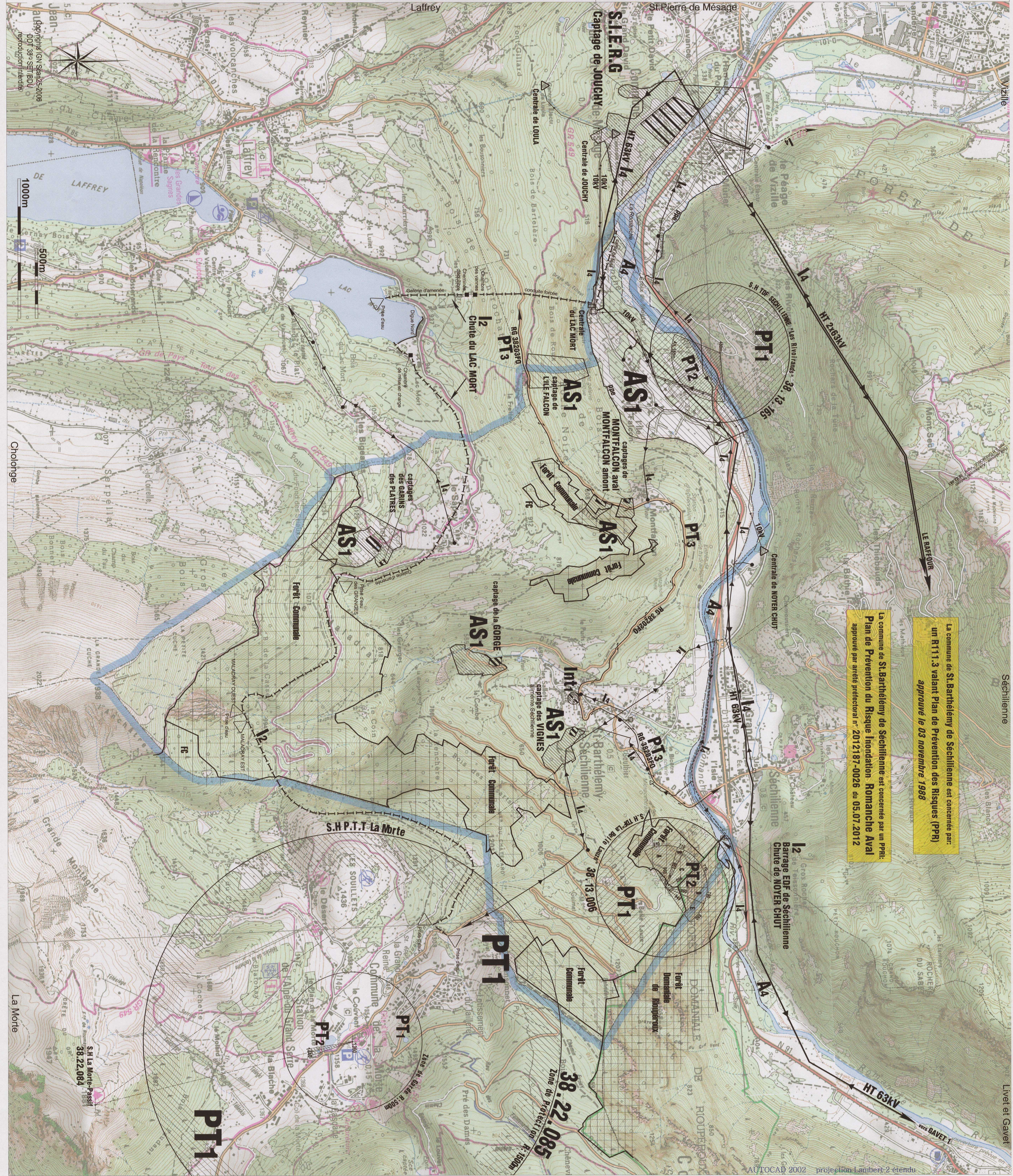


SYMBOLE CODE	INTITULE	SYMBOLE CODE	INTITULE
A2	Bois et forêts soumis au régime forestier	I1	Travaux d'entretien, travaux de maintenance
A3	Forêt de cantonnement, réserve de cantonnement	I2	Construction et évolutivité de réseaux
A4	Travaux d'entretien des canaux d'irrigation	I3	Construction de ponts
A5	Travaux d'entretien des cours d'eau non domaniaux	I4	Transport de gaz
A6	Caractéristiques particulières d'eau potable	I5	Transport de produits chimiques
A7	Zone agricole particulière (ZAP)	Int1	Voyage des câbles
AC1	Protection des monuments historiques	PM1	Installations électriques
AC2	Protection des zones et monuments naturels	PM2	Installations sismiques
AC3	Reserve naturelle	PT1	Protection contre les perturbations électromagnétiques
AC4	Protection de l'architecture et de l'urbanisme	PT2	Travaux de maintenance
AG1	Fonctionnaires - Couvrages militaires	PT3	Protection contre les câbles
AG2	Fonctionnaires - Couvrages militaires	T1	Centres de feu
AG3	Centres de feu	T2	Stations de télécommunications
AS1	Principaux producteurs des eaux souterraines et minérales	T3	Adaptation de câbles
EL1	Zones d'habitat	T4	Adaptation de câbles
EL2	Zones d'habitat	T5	Adaptation de câbles
EL3	Hautes et moyennes terres	T6	Adaptation de câbles
EL4	Terres moyennes et basses terres	T7	Adaptation de câbles
EL5	Terres basses et terres humides	T8	Adaptation de câbles
EL6	Terres basses et terres humides	T9	Adaptation de câbles
EL7	Alignements		
EL8	Alignements		
EL9	Alignements		
EL10	Pays ruraux		

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date code	nature
28.06.84	Mise à jour pour procédure "Porter à la Connaissance"
09.08.84	AS1 Modifications pour envoi complémentaire au "Porter à la Connaissance" (Carréages de Falcon - Montfalcon - Sapey - Prades et Gains) - (Vignes - Gorges)
26.04.85	PT1, PT2 "Les Rioliands"
23.01.86	PT1, PT2 Mise à jour pour Arrêt du P.O.S (Adjonction S.H.38.22.085)
17.03.00	A1, A7, PT3 Mise à jour pour reprise Elaboration du P.O.S
16.10.13	PM1 Mise à jour pour Elaboration du PU R111.3 avec règlement, venant Plan de Prévention des Risques (PPR) - Annexe 01.11.1988 Suppression code A1 pour les forêts soumises au régime forestier. Suppression code A7 pour les forêts soumises au régime forestier. (Servitudes édictées par l'Arrêté Préfectoral n° 05.07.2012 - 38.22.085 art 2)



La commune de St-Bartélémy de Séchillienne est concernée par un PPR: un R11.3 variant Plan de Prévention des Risques (PPR) approuvé le 03 novembre 1988

La commune de St-Bartélémy de Séchillienne est concernée par un PPR: Plan de Prévention du Risque Inondation - Romanche Aval approuvé par arrêté préfectoral n° 2012187-0026 du 05.07.2012

12 Barre EDF de Séchillienne
Chute de NOYER CHUT

38.22.085
Zone de Protection R.150km